

une si belle occasion de lancer coup sur coup deux ou trois *couacs* retentissants. Sosthène Marais, le voiturin, haussa les épaules et, agacé, passa sa mauvaise humeur sur le dos de ses haridelles, qu'il enveloppa de deux ou trois coups de fouet chacune.

A un détour du chemin, au milieu d'une côte, se dresse une de ces croix rustiques qu'éleva dans le pays de Caux la piété des aïeux, et qu'y conserve la foi, restée vive, des petits-fils. Quand nous passâmes devant ce calvaire, mon voisin jugea bon de se livrer à quelques plaisanteries blasphématoires. Je me demandais si je devais intervenir. Tandis que j'hésitais, le vieux cocher, d'un coup de guides très sec, arrêta son attelage. Il se leva sur son siège et, tendant au voyageur une pièce de vingt sous :

— Toi, cria-t-il, voilà le prix de ta place. Maintenant, tu vas descendre. Je suis maître à mon bord, et on n'insulte pas le bon Dieu ici.

L'autre s'était tourné, cherchant une approbation qui l'aurait encouragé à la résistance. Mais le père Sosthène se fit menaçant :

— Plus vite que ça, clama-t-il, ou je vais te déballer moi-même.

Et il serrait ses poings redoutables. L'homme au complet jaune comprit qu'il n'était pas de force à lutter et il dégringola les marche-pieds, très penaud. Nous repartîmes. Au sommet de la côte, je me retournai, et j'aperçus le jeune paysan qui montait à pas lourds, s'épongeant le front et songeant sans doute que, pour atteindre Sommeviel, il lui restait douze kilomètres à parcourir, sous le grand soleil, le long du chemin poussiéreux. La leçon était bonne.

REPONSE

■ L n'y a pas, que nous sachions, d'indulgences spéciales attachées à la récitation de mille *Ave Maria*, à l'occasion de la fête de Noël. Il n'y a pas non plus de promesse spéciale attachée à cette pratique, pieuse sans doute, mais quelquefois mal éclairée.

Partant, il nous est impossible de donner aucune règle au sujet de la manière de réciter ces mille *Ave Maria*.